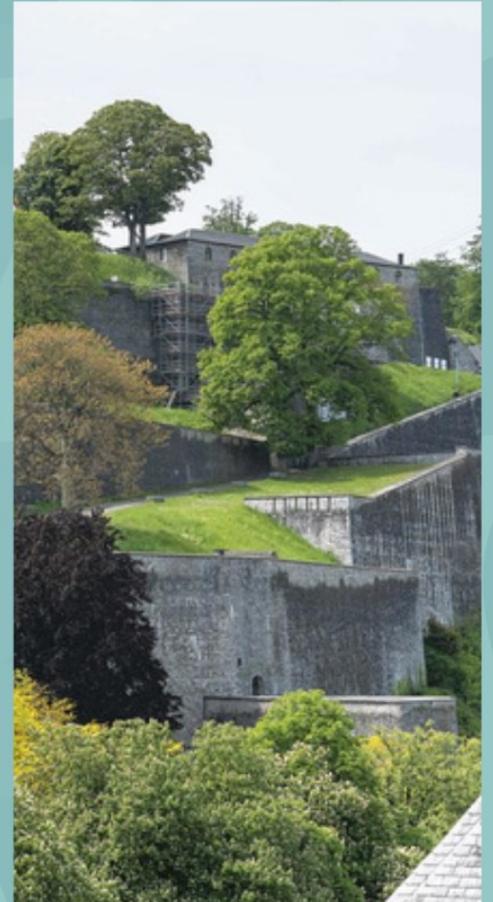


Périodique Trimestriel
Avr, Mai, Jun 2023
Bureau de dépôt de Jambes


PB-PP / B 68335
N° D'agrément
P405022

FÉDÉRATION ROYALE DES MILITAIRES À L'ÉTRANGER 78ÈME SECTION "GEORGES ATTOUT" NAMUR & ENVIRONS

 frme-namur.be  [FRMESectionNamurEnvirons](https://www.facebook.com/FRMESectionNamurEnvirons)  info@frme-namur.be



SOMMAIRE

Composition du Comité	2
Mot du Comité	3
Procès-verbal de l'Assemblée Générale	4
Où était notre drapeau ?	7
La journée du 18 mars	8
Nos sponsors	10
Le Relais de l'Urne Provinciale	12
Le BBQ des Vacances	14
Anniversaires	16
Les Jardins de Pierre	18
Coordonnées bancaires	20



Composition du Comité

Président :

Monsieur Eric DUMEUNIER
Rue Gustave Defnet 7/1
5000 Namur
GSM : 0474/29 71 85
E-mail : president@frme-namur.be

Vice-Président :

Monsieur Claude DURIEUX
Avenue du Gouverneur Bovesse 110/0021
5100 Jambes
GSM : 0479/92 05 96
E-mail : vice-president@frme-namur.be

Secrétaire :

Monsieur Roland DEGALLAIX
Chaussée de Liège 80 Bte 13
5100 Jambes
GSM : 0496/68 19 93
E-mail : secetaire@frme-namur.be

Trésorier :

Monsieur Luc PREUDHOMME
Rue de Falisolle 77
5060 Sambreville
GSM : 0494/63 08 55
E-mail : tresorier@frme-namur.be

Porte-drapeau :

Monsieur Marcel DUPUIS
Rue de Sardanson 74
5004 Bouge
GSM : 0478/73 12 10
E-mail : portedrapeau@frme-namur.be

Commissaire :

Monsieur Pierre LECOMTE
Rue Saint Mort 53
5351 Haillot
GSM : 0497 19 08 37
E-mail : pierre.lecomte.haillotois@gmail.com

Commissaire :

Monsieur Jean-Marie MEUNIER
Cité Germinal Camélia 12
5002 St Servais
GSM : 0496/90 49 13
E-mail : commissaire48@frme-namur.be

Commissaire :

Monsieur Charles STEVENS
Rue Winston Churchill 205
4020 Liège
GSM : 0475/29 20 62
E-mail : commissaire53@frme-namur.be

Commissaire :

Madame Irène WORONSKY
Rue Edouard Binamé 31
5170 Bois de Villers
GSM : 0473 82 53 41
E-mail : irene.woronsky@gmail.com

Pour rappel : ATTENTION

Les réunions se tiennent le 2^{ème} jeudi de chaque mois à la **Maison Jamboise. Avenue Jean Materne 162** (entrée, à coté de la bibliothèque de Jambes). Les réunions sont ouvertes à toutes et à tous accueil à partir de 14 Hr 15 début de la réunion 14 Hr 30.

Si le 2^{ème} jeudi tombe un jour férié, **la réunion sera avancée d'un jour donc elle aura lieu le deuxième mercredi du mois.**

Attention les dates peuvent changer en fonction des mesures du moment.

Le Mot du Comité

Bonjour à toutes et à tous,
Chères amies, chers amis,

Nous voici à la fin de ce premier trimestre 2023, notre comité accueille deux nouveaux membres. Les fonctions attribuées à chacun seront décidées lors de notre réunion de comité en date du jeudi 13 avril.

Nous avons pu organiser notre Assemblée Générale suivie de notre banquet dans de bonnes conditions. Nous vous remercions toutes et tous pour votre participation.

Nous avons eu la joie de participer, avec d'autres sections, à l'organisation d'un stand information FRME-KFMB au Musée Royal de l'Armée à l'occasion de la Journée des Vétérans en date du vendredi 07 avril.

Nous organiserons le « Relais de l'Urne Provinciale » en mai et notre « BBQ des Vacances » en juin. Vous pouvez retrouver dans cette revue tous les renseignements concernant ces deux activités.

Nous vous rappelons, suite à un éventuel oubli, qu'il est toujours possible de régler la cotisation 2023. Pour les membres non en ordre de cotisation, il est possible que la prochaine édition du CUSTODIA, n'arrive pas dans votre boîte aux lettres.

Le printemps arrive, profitez bien des belles journées qui s'offrent à nous. Nous vous souhaitons bonne lecture de notre revue et votre avis concernant celle-ci est toujours le bienvenu.

Au plaisir de vous revoir
Merci de votre fidélité
SEMPER CUSTODIA

Votre Comité



Procès-verbal de l'Assemblée Générale de la Section de Namur

18 Mars 2023

L'Assemblée Générale de la section Georges ATTOUT (Namur et environs) s'est tenue le Samedi 18 Mars 2023 dans la salle « Hastimoulin » de St Servais.

Le Président accueille les membres et fait entrer le Drapeau de la section, au son de la Brabançonne.

Hommage est rendu au Drapeau, puis à nos disparus.

Allocution du Président :

Cette année, nous voici avec un nouveau comité national, beaucoup de changement sont en cours d'étude, ils permettront de pouvoir mieux travailler ensemble, de mieux communiquer et de faciliter les procédures.

Notre ancien Président National Willy VANHOREBEEK est décédé fin 2022. Une délégation de notre section était présente aux obsèques.

Rudi SMET, notre nouveau Président National est à l'écoute des Administrateurs et ouvert aux nouvelles propositions.

Le Samedi 13 Mai prochain aura lieu l'Assemblée Générale Statutaire, pour celles et ceux qui ont un matricule commençant par la lettre E, je demande de remplir la procuration qui vous sera remise tout à l'heure.

Et ce pour que nos voix puissent contribuer à accueillir d'autres Administrateurs Nationaux.

Nous comptons 205 membres pouvant voter aux élections du mois de Mai.

Durant le repas, vous aurez la possibilité de signer notre livre d'or qui se trouve à l'entrée de la salle.

Rapport Moral de l'exercice écoulé :

Le Secrétaire souhaite la bienvenue et remercie les membres pour leur présence.

En date du 31 Décembre 2022 nous étions 311 membres en ordre de cotisation.

Nous avons en 2022 recruté 43 nouveaux membres.

Notre Drapeau a effectué 56 sorties, je remercie Marcel DUPUIS pour ces prestations, je pense que l'on peut l'applaudir, merci Marcel.

Comme vous l'avez vu, notre Trésorier ne se représente plus dans cette fonction, je remercie Luc pour le travail qu'il a effectué pendant ces années passées au sein de la Trésorerie de Section.

Je vous remercie toutes et tous d'être présents aussi nombreux cette année, cela me fait chaud au cœur .

Bonne journée à toutes et tous, vive la section de Namur.

Bilan Financier de l'année écoulée :

Le Trésorier expose la situation financière de la section pour la période du 01 Janvier 2022 au 31 Décembre. Aucune question n'est posée au sujet de la trésorerie par les membres présents.

Rapport des vérificateurs aux comptes :

Les comptes 2022 ont été vérifiés en date du 09 Février 2023 par Messieurs Dirk SPITAEELS et Guy WOUTERS. Les écritures ayant été reconnues exactes, décharge est donnée au comité exécutif.

Désignation de deux Vérificateurs aux Comptes :

Messieurs Léon FRAITURE et Luc VANDEZANDE acceptent d'être vérificateurs aux comptes pour l'année 2023. Les suppléants sont Messieurs Christian COEMELK et Marc FEUILLIEN.

Elections :

Le Secrétaire explique les modalités du vote.

Séances Académiques :

Le Président procède à la remise des distinctions honorifiques aux 15 récipiendaires présents.

Pendant cette séance académique le Secrétaire et deux volontaires procèdent au dépouillement du vote pour l'élection des candidats au Comité.

Résultats des Elections :

Nombres de bulletins de vote : 61, abstentions zéro, nuls zéro.

Monsieur Jean-Marie MEUNIER réélu au sein du comité avec 58 voix sur 61.

Madame Irène WORONSKY élue au sein du comité avec 56 voix sur 61.

Monsieur Pierre LECOMTE élu au sein du comité avec 55 voix sur 61.

Le Président procède à la remise des brassards aux nouveaux commissaires, Irène WORONSKY et Pierre LECOMTE.

Le Président passe la parole à l'assemblée pour d'éventuelles questions. Aucune question n'est posées.

Le Président clôture l'Assemblée Générale avec la sortie du Drapeau au son de la Brabançonne, suivi de la séance photo et du Toast au Roi.

Le Secrétaire
Roland DEGALLAIX

Le Président
Fernand DUMEUNIER



FÉDÉRATION ROYALE DES MILITAIRES À L'ÉTRANGER

A.S.B.L. 1661/47 Numéro d'entreprise 410 828 949

78ème Section "Georges Attout" NAMUR

BILAN ANNEE 2022

A renvoyer à la Trésorerie Générale avant le 10 février 2023

SITUATION AU : 31.12.2022		JUSTIFICATION DE L'AVOIR AU 31.12.2022	
Avoir de 2021 (P)	11.879,59	Materiel	870,60
		Caisse	334,35
Recettes 2022 (A)	14.209,89	Postchèque	5.710,82
Total P + A =	26.089,48	Banque/Poste (carnet de dépôts)	
		Banque (autre) (compte à vue)	
Dépenses 2022 (B)	14.544,51	(carnet de dépôts)	4.629,20
à justifier : P + A - B	11.544,97		11.544,97

COMPTE DE PROFITS ET PERTES

A. RECETTES 2022		B. DEPENSES 2022	
Cotisations reçues (Belgique)	3.700,00	Cotisations versées (Belgique)	1.136,00
(membres à l'étranger)	156,00	(membres à l'étranger)	332,00
Autres	10.353,89	Oeuvres sociales	000,00
A =	14.209,89	Autres	13.076,51
		B =	14.544,51
D = Différence (A - B)			334,62

RÉSERVÉ À LA T.G.
RECU LE
VISA

78ème Section "Georges Attout" NAMUR

Certifié exact le 17/01/2023

.....
le Trésorier

.....
Le Président

Où était notre Drapeau ?

Février :

Dimanche 05
Jeudi 16

Salzines
Marche-les-Dames

Hommage à François Bovesse
89^{ème} Anniversaire de la mort du Roi Albert 1er



Banquet Annuel de la Section Namuroise de la FRME

C'est le samedi 18 mars 2023, qu'a lieu le Banquet Annuel de l'Assemblée Générale de la FRME Namur en la salle Hastimoulin de St-Servais dont, comme il se doit, les invités sont accueillis par les membres du Comité.

Les personnes ayant pris place, la séance débute lorsque notre Président de Section et Administrateur National, Mr Éric Dumeunier, souhaite la bienvenue et remercie de leur présence les participants, nombreux une fois de plus cette année.

Il demande ensuite à l'Assemblée de se lever afin d'accueillir notre Drapeau au son de notre Hymne National. Celui-ci en place, la minute de silence est demandée en mémoire des personnes disparues, suivie du Last Post.

Après les recueils, le Président donne la parole à Messieurs :

Roland Degallaix : secrétaire.

Luc Preudhomme : trésorier.

Guy Wouters pour la vérification aux comptes.

Après ce chapitre, il y a la réélection au poste de commissaire de :

Monsieur Jean-Marie Meunier.

La nomination de deux nouveaux commissaires :

Madame Irène Woronsky et Monsieur Pierre Lecomte.

Il est à noter cette année, la démission, de sa fonction de trésorier, de Monsieur Luc Preudhomme et ce pour raisons de santé.



Cette séance faite, Monsieur Éric Dumeunier prend la parole en soulignant la présence parmi nous d'un de nos membres Norvégiens qui, pour rappel était présent l'an passé pour les Vœux de fin d'Année 2022.

La dernière partie a été réservée à l'attribution des Distinctions Honorifiques à plusieurs de nos membres et aux traditionnelles photos de groupes.

Avant le début du repas, chacun à sa place, nous levons notre verre en l'Honneur de sa Majesté le Roi Philippe. Le Toast au Roi est porté dans nos trois Langues Nationales.

Après le cérémonial, le service à table débute afin de recevoir un excellent repas apprécié de tous.

Comme chaque année, la traditionnelle tombola, a été une belle réussite.

En conclusion, un Banquet réussi et ce dans la convivialité et la bonne humeur.

Ne pas oublier notre traiteur pour l'excellence du menu, le comité et les bénévoles de la section pour les préparatifs à la réussite de cette journée.

Rendez-vous l'an prochain, toujours aussi nombreux et dans les mêmes conditions.



Un membre d'Assesse

PEPU_P

Logo_
Print_
Web_

PEPUP_SRL

Rue des Grêlons 35
5580 Montgauthier

BE47 1030 7102 4680
BE0759.919.279

+32 497 53 62 19
mathieu@pepup.be
www.pepup.be

y'hello_



DEBOUCK LAURENT
WEB DEVELOPER



 +32 479 61 10 50

 INFO@DEBOUCK-LAURENT.BE

 RUE DU MONCIA 1C - 5150 FLORIFFOUX

 DEBOUCK-LAURENT.BE

de Salon de coiffure *Lindi*

Ouvert tous les jours de 9h00 à 20h00
Avec et sans rendez-vous - 0499 87 43 83
0487 28 67 57
Boulevard de Merckem 41 - 5000 Namur
@salondecoiffurelindi



Scan me



Jessica Coiffure.

DAMES - HOMMES - ENFANTS

081/30 12 14



OUVERTURE

lundi au vendredi 10h - 19h
samedi 9h - 18h

Av. Gouverneur Bovesse 110,
5100 Jambes

À 20 m du rond-point
Joséphine-Charlotte



OLTS

Technicien pellets

Entretiens

Dépannages 7J/7

Agrée Edilkamin



0495/15.33.52

**La F.R.M.E.
Section 78 « Georges ATTOUT » Namur & Environs organise :**

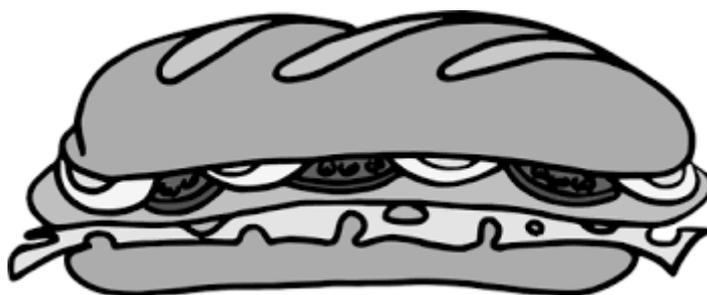
**Le samedi 20 Mai
Le Relais de l'Urne Provinciale
En Hommage à René BEMELMANS**



Rendez-vous à 11 Hr 00 au cimetière de « La Plante »
Chemin de la Caracole, 4
5000 Namur

Début de la cérémonie à 11 Hr 15

12 Hr 15
Signature du Livre d'Or, souvenir et réception
A la Salle « La Citadine »
Rue Eugène Thibaut 16, 5000 Namur (Salzennes)



Pour nous rejoindre :

En voiture : N92 Chaussée de Dinant ensuite Chemin de la Caracole.



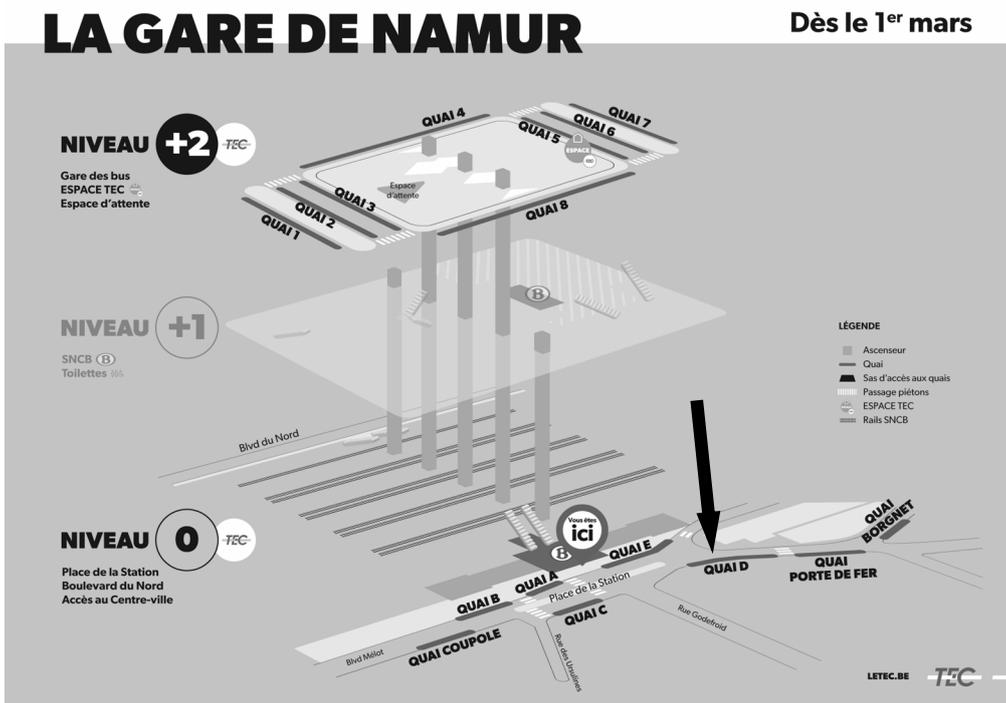
En transport TEC :

ATTENTION suite aux travaux en cours devant et derrière la gare de Namur ceci est une information qui à l'heure actuelle n'est pas une garantie le jour de notre activité.

Gare de Namur Quai D
Bus 4 Namur / Mont-Godinne CHU.

Départ à 10 Hr 27

Arrivée arrêt Namur Caracole à 10 Hr 40.



Nous organisons le samedi 17-06-2023

« Le BBQ des Vacances »

Rendez-vous à la salle « La Citadine » (Ecole Hôtelière de la Province de Namur)
Rue Eugène Thibaut 16, 5000 Namur
à partir de 11 Hr 00.

Au menu :

Apéro

Au choix

3 produits de la Terre

ou

3 produits de la Mer

Dessert



PAF : 20 € Produits de la Terre, Produits de la Mer

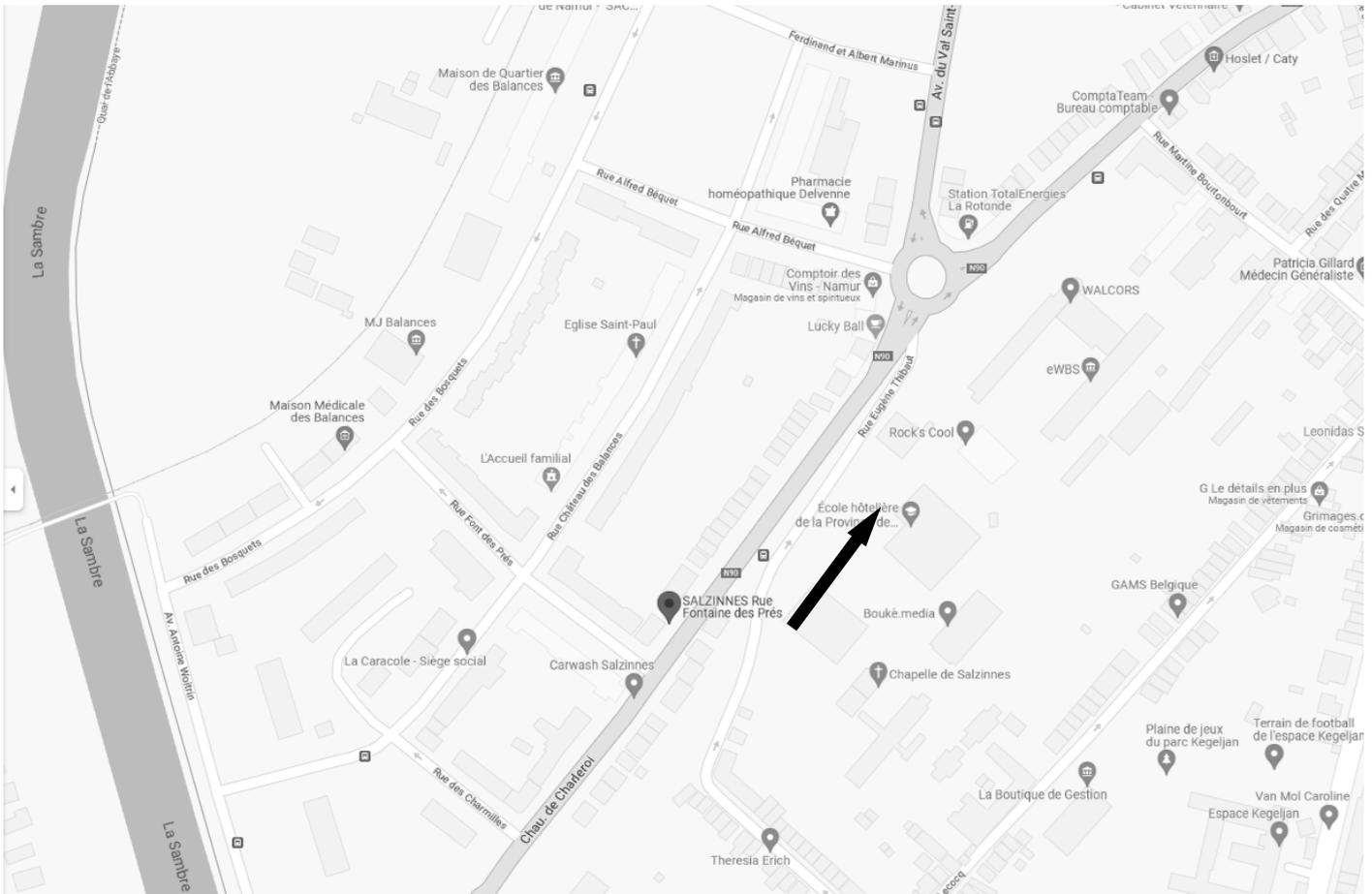
Inscriptions attendues au plus tard pour le 05 juin.

**Pour la participation, au BBQ, seul le virement sur le compte de la section fait foi d'inscription.
BE 90-0000-7933-9532**

En référence : BBQ 06/23 le nom du membre et le nombre de réservations Terre et/ou Mer.

Pour nous rejoindre :

En voiture : N90 Chaussée de Charleroi, Rond Point ancienne maternité, entrée via Province de Namur, Site des TRIEUX et suivre la route sur la droite.



En transport TEC :

ATTENTION suite aux travaux en cours devant et derrière la gare de Namur ceci est une information qui à l'heure actuelle n'est pas une garantie le jour de notre activité.

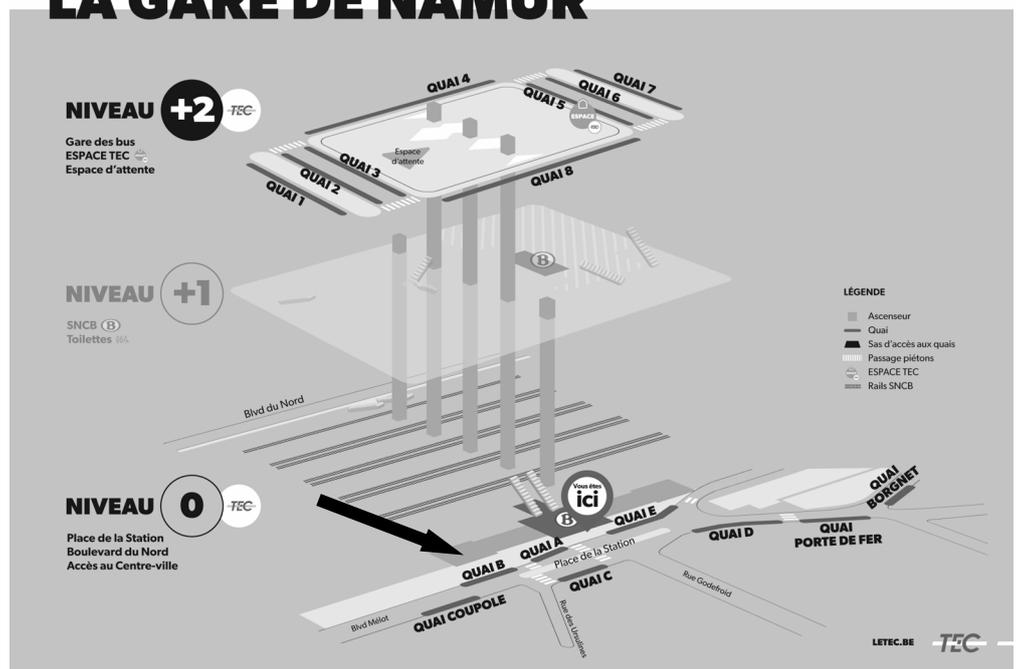
LA GARE DE NAMUR

Dès le 1^{er} mars

Gare de Namur Quai B
Bus 27 Champion / Salzinnes Balances.

Départ à 10 Hr 41 ou 11 Hr 11.

Arrivée arrêt Salzinnes
Rue Fontaine des Prés.



Nous souhaitons un joyeux anniversaire à

MAI

- 1 DECAMP Martine, DUBY Maurice
- 4 CORNET Joëlle, CAYOUX Laurent
- 6 SERESSIA Marylène
- 7 PEERS Roger
- 8 CATTELAÏN Georges, PHILIPPE Louis
- 9 PYNNAERT Patrick
- 10 KAUFMAN Frode, SPITAELS Dirk
- 11 CHARLIER Stéphane, DANNEVOYE David, GILBERT Gérard
- 12 VAN NUFFEL Alain
- 13 VASSART Alain
- 14 BELURIEE Jocelyne, DE GUNST Albert
- 15 ORIO Alex, PIROT Joseph
- 16 PLUMHANS Alain, WILLEMS André
- 19 VANDENABEELE Jean
- 21 GENNART José
- 22 GUILLAUME Alain
- 23 MOREAS Daniel
- 25 BONNECHERE Philippe, PIROT Joseph
- 26 GOFFINET Alain
- 27 JACQUEMIN Christophe
- 28 MASSINON Ginette, THIRION Michel
- 29 MARTINEZ RIOS Jose Gabriel
- 31 LONA Jean-Yves

JUIN

- 3 RESIMONT Nadine, HENQUINET Georges
- 4 BIDARD Danielle, MEGAOUÏ Jean-Charles
- 5 DEGEVES Micheline
- 6 DEHAUT Yvon
- 7 BOUCQ Robert
- 9 CLEYN Marcel, LEPICARD Mickaël
- 12 VANDEROSE Jean-Paul
- 13 de WALLENS Éric
- 14 VERHELST Germain
- 15 DEBYSER Jimmy
- 16 DUBOIS Xavier
- 17 TRUSSART Anne
- 20 MEUNIER Jean-Marie, SANCHEZ Guillaume
- 21 BROGNIEZ Alain
- 22 DURIEUX Françoise
- 25 LEGROS Françoise, BAYOT Georges, GILSON Jean-Louis, ROCK-MARCHAL Serge
- 28 BRUNATO Michel, STAVAUX Jean, UHLIG Pierre

JUILLET

- 1 BILLIARD Claude, DUPUIS Marcel
- 2 DEKEGEL Raymond
- 3 MARCHAL Geneviève, HANQUET Marc
- 4 HENRIET André
- 5 LAMY Huguette
- 6 LECOMTE Pierre, RENAUD Didier
- 7 JEANMART Freddy, MANISE Albert
- 8 HENRY Eddy, HUSSIN René
- 9 PROCUREUR David
- 12 LAMBERT Marie-Jeanne
- 13 SPRUYT Jacques
- 14 FRANCOIS Stéphane
- 16 VANHERCK Daniel
- 17 VINCHENT Patrick
- 20 SERVAIS Olivier
- 21 FRANCOIS Philippe
- 24 LACROIX Christian, LAMBERT Daniel, MONNOYER Didier
- 26 BOUILLOT Pierre, MERTENS Marcel
- 27 VAN OTRIVE Dominique
- 29 BEAUPAIN David
- 30 MOLLE Jean-Pierre



Les Cimetières Militaires ou Jardins de Pierres

Aujourd'hui quand vous traversez la Belgique, vous croisez souvent le long des routes des cimetières militaires du Commonwealth, pour la plupart, mais aussi quelques cimetières militaires allemands, belges, français ou américains. Arrêtons-nous à la Première Guerre mondiale, il faut savoir que les troupes du Commonwealth ont été les plus éprouvées durant les 4 années de guerre que dura celle-ci, elles sont restées dans la région d'Ypres d'octobre 14 à la fin de la Guerre.

Lors des différentes batailles d'Ypres, cette ville et d'autres villages seront rasés de la carte et 185.000 hommes ne se relèveront jamais, ils reposent dans cette partie de notre Royaume dont certains dans des cimetières civils, faute de cimetières militaires au début des combats.

Chaque pays a un « style » de cimetières et avec un peu d'habitude, ils se reconnaissent rapidement. Les Jardins de Pierres nous parlent, si vous savez écouter et regarder.

Il y a deux moments importants quand vous rentrez dans ces cimetières. Premièrement, le resenti, il faut vous imprégner des lieux ! Ils sont encore souvent dans leur configuration d'origine et d'un calme incroyable. Deuxièmement, c'est le regard de toutes les stèles, leur position, les indications gravées dessus.



Les cimetières belges sont reconnaissables de loin au drapeau noir, jaune et rouge flottant sur ces lieux, aux stèles en pierre bleue avec le petit drapeau belge et une plaque de bronze sur cette tombe. Les deux plus grands cimetières belges sont à Adinkerke et La Panne, au Littoral, près de la frontière française,

En Belgique, il existe aussi des problèmes linguistiques et les militaires reconnus comme flamingants, les extrémistes flamands, sont enterrés avec des stèles grises et la mention AVV VVK « Alles Voor Vlaanderen en Vlanderen Voor Kristus ». Ce qui signifie :

« Tout pour la Flandre et la Flandre pour le Christ ». Il faut savoir aussi que les cimetières sont surveillés par les MP (Police Militaire) lors de leurs patrouilles.

Les cimetières du Commonwealth sont visibles de loin grâce à la Croix du Sacrifice, c'est un genre de grand obélisque avec une épée orientée la pointe vers le bas. Il y a aussi les stèles blanches ou éventuellement rouges ou parfois même de petites pierres couchées et le mur d'enceinte en pierre rouge.



Les cimetières français sont surmontés du drapeau national, dans ceux-ci les stèles sont remplacées par des croix blanches. Il en est de même pour les cimetières américains, mais les croix sont plus grosses, et le drapeau est surmonté d'un aigle. Et comme les Américains ne font jamais les choses à moitié, tout est démesuré chez eux, les cimetières sont énormes et comprennent également la maison du gardien des lieux, un bâtiment historique y est érigé.

Les cimetières allemands sont également entourés d'un mur plus massif, il y a toujours une porte imposante, et ce sont soit des croix en grosses pierres, ou en métal brun, mais également des plaques noires couchées sur le sol. Les morts sont souvent regroupés par minimum 4 militaires.

Tous les cimetières n'ont pas été construits en même temps, certains datent de 1914 et ont beaucoup souffert lors des combats et mouvements de troupes sur le terrain, surtout en ce qui concerne le Commonwealth. De nombreuses croix ont été détruites, les morts sont devenus de nouveau « Soldat Inconnu » (A Soldier of the Great War, known unto God). (Un Soldat de la Grande Guerre, connu seul de Dieu). Il y en a plus de 40.000.

Plus tard, tous ces corps seront enterrés collectivement sous des monuments ou pierres tombales. D'autres cimetières ont été construits au fil des combats, ils étaient souvent à côté des postes d'Ambulance ou de secours. Certains étaient même prévus en vue des grandes offensives. Il est intéressant de regarder plus attentivement l'alignement des stèles et nous pouvons remarquer que certaines sont bien alignées et espacées, il faisait alors plus calme à ce moment sur le champ de bataille. D'autres sont plus serrées ou isolées, les combats étaient rudes et il fallait faire au plus vite.

D'autres, encore, ont été construits après la Guerre, à partir de 1919 afin de regrouper tous les petits cimetières éparpillés dans la région, à cette époque et sont dessinés par des architectes. Ils se permettent alors plus de « fantaisies » comme de grands arrondis constitués de tombes sur plusieurs rangées.

Dans chaque « Jardins de Pierres » il y a un plan de celui-ci avec le numéro des tombes et des allées, mais aussi un livre nominatif avec le numéro et la rangée de la tombe correspondante et de même qu'un livre vous permettant de laisser un commentaire et de décrire vos impressions.

D'autres infos sont encore visibles sur les stèles ou les croix. Elles nous donnent des indications intéressantes telles que : - Le nom et le prénom du militaire - Sa date de naissance - La date de sa mort - L'insigne de son unité - Sa religion, catholique, protestante, juive, ou s'il est athée. - En Belgique y sont aussi affichées les médailles militaires que le soldat a reçues de son vivant, ainsi que les décorations données à chacun des combattants décédés lors des combats, à savoir: - La Croix de Guerre (A gauche en dessous). - La Croix de Chevalier de l'Ordre de Léopold II (A droite en dessous). - La Médaille Commémorative de la 1ère Guerre mondiale. - Ainsi qu'un Y la médaille de la Bataille de l'Yser et le V de la médaille de la Victoire.

Avec tous ces renseignements, vous pouvez en savoir plus sur le front, si c'était la guerre de mouvement comme en 1914, et les unités qui bougeaient souvent, ou bien si c'était la période de la guerre de tranchées. Étant donné qu'en 1914, il y avait un roulement dans les unités, donc plus de morts d'armes différentes, nous pouvons voir aussi le moment de la guerre de tranchées par le nombre de tombes l'une à côté des autres originaires des mêmes unités. Après la Guerre, les premières unités de regroupement de sépultures britanniques (Army graves Concentrations Units), sont arrivées à Ypres et ont été réparties sur tout le champ de Bataille afin de procéder aux identifications de tous les cadavres gisant encore sur le terrain.

C'est aussi à cette époque que les cimetières militaires furent confiés à la Commission des sépultures de guerres du Commonwealth.



Notre membre au Canada

Pour tout versement

Cotisation, banquet, commande d'équipement, activité trimestrielle, repas, don, autre ...

Le numéro de compte de la section est le :

IBAN : BE90 0000 7933 9532

BIC : BPOTBEB1

La seule adresse à inscrire sur le bulletin de versement :

**F.R.M.E. Sect NAMUR
Rue Marcel Betbeze 14/6
1080 Bruxelles**





LE PETIT &
DEJEUNER

Oûûiii
SERGENT!